



Même pendant les fêtes, je trie mes déchets ... et le verre, aussi !

Les fêtes de fin d'année : période de fête mais aussi celle des bonnes résolutions, le moment idéal pour s'affairer au tri des déchets !

Une grosse production de déchets ménagers et notamment d'emballages en verre est engendrée à cette époque de l'année.

Nous vous invitons donc à faire le bon geste du tri en déposant au conteneur à verre toutes les bouteilles, les bocaux et les pots en verre. Donnons à chacun de ces emballages la chance d'avoir une seconde jeunesse : d'être recyclé en de nouveaux emballages en verre !

• Restes alimentaires

(carcasse de dinde, déchets de crevettes...)



LES BIODECHETS DANS LE SAC VERT

• Cartonnettes souillées

(assiettes en carton, serviettes en papier, emballage en carton de bûche de Noël et de gâteaux)



• Papier cadeau

• Papier à bulles, films plastique, billes de polystyrène

• Emballages de papillottes en chocolat

• Barquettes en plastique et en polystyrène

(fruits secs, saumon fumé...)



LES RESIDUELS DANS LE SAC BLEU

• Coquilles d'huîtres, de moules, de coquillages

• Pots et barquettes en plastique

(pots de crème glacée, emballage plastique pour galettes des rois...)

• Emballages (avec vitrine plastique...)



LES RECYCLABLES DANS LE SAC ORANGE

• Barquettes en aluminium (non souillées)

• Sacs en papier ou papier kraf

• Emballages en carton de jouets (sans vitrine plastique)



A déposer au conteneur à verre !